

## Déclaration des élus CFDT au Comité d'établissement de Roanne du 29 mars 2007

Depuis le mois de janvier, le centre de Roanne a une autorisation d'embauches de 17 salariés et à ce jour, il vous reste encore à concrétiser certaines d'entre elles. Lors du dernier CE, et devant l'insistance des élus CFDT, vous avez reporté la décision d'embauche des 2 peintres à une sous-commission de suivi. Celle-ci a eu pour objet la présentation de la charge du secteur peinture pour laquelle la direction a émis une hypothèse de reprise des essais Leclerc seulement après les congés d'été. M. Marcon, chargé de cette gymnastique, n'a convaincu aucun membre de la commission et l'idée même d'une première livraison en septembre était inacceptable de la part d'un dirigeant de Nexter, laissant penser que les salariés en charge de l'acceptation J1 seraient de bien piètres éléments. Les représentants CFDT connaissent, par expérience, les difficultés d'une nouvelle tranche et ne nient pas les glissements probables induits par la décision du client, mais ceux-ci n'ont jamais été d'une telle ampleur. Nous avons exposé nos arguments reprenant la charge du secteur peinture, les départs de peintres prévus avant la mi-année en lien avec les formations des nouveaux embauchés, etc. Pour la CFDT, l'embauche des 2 peintres doit impérativement s'effectuer début mai, si nous voulons être capable d'assurer les livraisons à temps avec un niveau de qualité répondant aux exigences client. Pour l'anecdote, il ne nous a pas échappé que, tout en nous disant que la charge de la ligne Leclerc allait glisser en septembre, vous persistez à nous présenter à ce CE cette charge en mai et juin tout en évitant également de nous présenter celle de la peinture (en cours de fiabilisation).

Vous souhaitez nous présenter aussi des projets de recours à l'intérim, 22 selon les documents. A ce propos, nous attendons le complément d'informations nécessaire à cette présentation notamment un tableau tel que fourni au CE de décembre. Nous constatons que vous avez porté une attention particulière aux motifs de ces recours, cherchant ainsi à ne pas retomber dans certaines errements du passé. Pour la CFDT, la direction cherche avant tout à rester prudente face à l'emploi, considérant que certains contrats sont soumis à des tranches optionnelles qui ne seront pas contractualisés avant cette fin d'année, sans oublier une possible remise en cause de la programmation militaire sur

laquelle est bâti le plan de charge à moyen terme. Cette explication, largement développée lors de la dernière commission économique du CCE, peut effectivement appeler à rester sur la réserve, mais la direction doit également comprendre que la CFDT exigera de faire un nouveau point sur l'emploi de Nexter sitôt ces options levées. Vous l'aurez compris, la CFDT sera favorable à ce renfort de personnel, préférant aussi que la charge soit réalisée en interne. La CFDT a déjà sollicité la tutelle sur ces questions industrielles car elle partage ces inquiétudes, mais elle veut poursuivre son combat pour l'emploi. Nous y reviendrons lors des prochains CE. Nous demandons par ailleurs que vous engagiez une politique d'apprentissage plus volontaire, y compris vers des catégories mensuels, démarche tout aussi noble dans une perspective d'emploi à long terme. A ce sujet, nous souhaiterions avoir un point précis des apprentis en présence sur le centre avec le détail des dates d'entrée et fin d'apprentissage, le service et la mission sur laquelle ils sont formés.

Nous voulons aussi vous interpellier sur la sous-traitance du bureau d'étude de Roanne et notamment sur les travaux réalisés par ceux-ci. Peut-on raisonnablement continuer de refaire le travail que l'on nous livre ? N'est-on pas en droit d'attendre d'avoir à faire à des gens compétents ? Les élus CFDT vous demandent d'examiner ce point avec le responsable de DED/DEL qui, sans doute, dans sa présentation d'aujourd'hui, n'aura pas les éléments.

Enfin, nous revenons sur le plan de formation sur lequel nous sommes inquiets compte tenu du glissement du programme Leclerc. En effet, bon nombre de monteurs XL devraient rejoindre la ligne produit VBCI et recevoir une formation sur le montage de ce nouveau matériel avant la montée en cadence prévue fin d'année. Nous avons toutes les raisons de penser que la période transitoire se réduit au fil du temps, imposant d'effectuer la formation VBCI dans des conditions inappropriés. La direction a fait le choix de réaliser la formation avec le démarrage série plutôt que sur des maquettes, pour des raisons budgétaires. Nous avons discuté de ce choix dans les commissions locale et centrale, nous n'accepterons pas que, maintenant, la Direction en affecte la qualité.